

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 10 /AONO/ADC/CIPM/2024 DU 02 /04 /2024

POUR LE RACCORDEMENT ELECTRIQUE AU RESEAU NORMAL DE L'ATELIER DE MAINTENANCE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A

IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA, EXERCICE 2024.

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun SA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **le raccordement électrique au réseau normal de l'atelier de maintenance de l'Aéroport International de Douala.**

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux consistent à l'alimentation du nouveau bâtiment à partir du même TGBT (Jetée B) à travers un disjoncteur de COMPACT de 160 A, sur une distance d'environ 800 ml et installer à l'arrivée du nouveau bâtiment un coffret électrique.

A cet effet, ils comporteront :

- Installation de chantier ;
- Fourniture et pose d'un disjoncteur compact NSX160 avec déclencheur dans le TGBT de la jetée B ;
- Fourniture et pose de chemins de câble ;
- Confection de chambre de tirage maçonnée ;
- Fourniture et pose des buses pour le passage des câbles en souterrain ;
- Fourniture et pose d'un coffret d'alimentation équipé ;
- Confection d'une prise de terre pour le raccordement du coffret d'alimentation ;
- Pose du câble de liaison TGBT et armoire d'alimentation ;
- Pose du câble de liaison armoire d'alimentation et coffret de distribution ;
- Essais, tests et mesures de l'installation avant mise sous tension ;
- Etude de sélectivité entre les disjoncteurs de la ligne d'alimentation ;
- Essais, tests et mise en service des équipements installés.

Les détails sont définis dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. DELAI D'EXECUTION

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

4. ALLOTISSEMENT

Les prestations ne sont pas subdivisées en lots.

5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **soixante-quinze millions cent vingt-sept mille cinq cent (75 127 500) francs CFA TTC.**

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en république du Cameroun, et spécialisées dans les travaux d'électricité et/ou d'installation des lignes électriques souterraines et/ou aériennes. ✦

7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun SA, exercice 2024.

8. CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant d'**un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.**

9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Yaoundé-Nsimalen-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

11. VISITE DE SITE

Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le 24 / 04 / 2024 à partir de **11 heures**, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

12. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le 24 / 04 / 2024 à **12 heures** et porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10 /AONO/ADC/CIPM/2024 DU 24 / 04 / 24
POUR LE RACCORDEMENT ELECTRIQUE AU RESEAU NORMAL DE L'ATELIER DE MAINTENANCE
DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

13. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste est jointe à la pièce 12.

14. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 24 / 04 / 2024 à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare-passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge. ✓

l

15. EVALUATION DES OFFRES

15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà de 48h (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière) ;
- c) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- d) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes annuellement établi par le MINMAP (document à joindre dans le dossier technique) ;
- e) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Non-conformité des équipements à livrer par rapport aux spécifications techniques contenues dans le CCTP et Cadre de Devis Quantitatif et estimatif (Disjoncteur ComPact NSX160 et Câble U1000RVFV 4X50 mm²) ;
- i) Être titulaire d'un contrat en cours d'exécution au sein de la société ADC S.A, avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance.
- j) Note technique inférieure à **dix-sept (17) oui sur vingt-trois (23)** pour l'ensemble des critères essentiels ;

15.2 Critères essentiels

- | | |
|---|------------------|
| 1) Références en travaux similaires | oui/non ; |
| 2) Moyens matériels | oui/non ; |
| 3) Personnel technique d'encadrement | oui/non ; |
| 4) Note méthodologique | oui/non ; |
| 5) Capacité financière | oui/non ; |
| 6) Preuves d'acceptation des conditions du marché | oui/non ; |
| 7) Visite du site | oui/non ; |
| 8) Présentation de l'offre | oui/non ; |
| 9) La production de la documentation technique | oui/non ; |

16. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

17. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

18. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports du Cameroun SA, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 22 23 36 02, poste 414.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517.



Yaoundé, le 25 MARS 2024
LE DIRECTEUR GENERAL,

Thomas Ouona Assouma

Ampliations :

- MINMAP (pour information)
- ARMP (pour information)
- Conseil d'Administration (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DM (pour information) ;
- DX.DLA (pour affichage) ;
- DG.M (pour archivage) ;
- Service du Courrier (pour affichage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).